Méthode de répartition du coût du service

Régie de l'énergie
DOSSIER: R-3905-2014
DÉPOSÉE EN AUDIENCE
Date: 11 DÉC. 2014
Pièces n°: C-ACEFQ-0017

1 Méthode de répartition

Le Transporteur effectue la répartition du coût du service conformément aux décisions antérieures de la Régie, notamment les décisions D-2006-66 et D-2009-015.

Selon les principes établis dans la décision D-2006-66, la méthode utilisée par le Transporteur comporte les trois étapes pour la répartition du coût du service, soit la répartition par fonction, la répartition par composante et la répartition par service.

1.1 Répartition par fonction

La répartition par fonction est établie selon les fonctions et sous-fonctions suivantes :

- Raccordements des centrales
  - Postes élévateurs
    - Raccordements de type Toulnustouc
    - Autres
  - Lignes de raccordement
    - Raccordements de type Toulnustouc
    - Autres
- Réseau
  - Très haute tension – Montréal-Québec et boucle autour de Montréal
  - Très haute tension – autres
  - 450 kV
  - Haute tension
- Raccordements des clients
  - Postes abaisseurs
  - Raccordements des clients haute tension
- Interconnexions
  - Churchill Falls
  - Ontario
  - Autres

Les résultats de la répartition par fonction sont présentés à la pièce HQT-11, Document 2, tableau 1.

1.2 Répartition par composante

La répartition selon les composantes puissance et énergie est effectuée comme suit, conformément aux décisions de la Régie :

- Utilisation d'une composante puissance et d'une composante énergie déterminées selon le facteur d'utilisation, pour la répartition des sous-fonctions *Autres* de la fonction *Raccordements des centrales*, de la sous-fonction *Très haute tension – autres*, de la sous-fonction *450 kV* et de la fonction *Interconnexions*.
- Utilisation d'une composante puissance pour la répartition de la sous-fonction *Très haute tension – Montréal-Québec et boucle autour de Montréal* et de la sous-fonction *Haute tension*.
- Assignation spécifique de la sous-fonction *Postes abaisseurs* et de la sous-fonction *Raccordements des clients haute tension* au service de transport pour l'alimentation de la charge locale.
- Assignation spécifique des sous-fonctions *Raccordements de type Toulnustouc* de la fonction *Raccordements des centrales* au service de transport de point à point.

Les résultats de la répartition par composante sont présentés à la pièce HQT-11, Document 2, tableau 7.

1.3 Répartition par service

La répartition par service entre le service de transport pour l'alimentation de la charge locale et le service de transport de point à point est effectuée de la façon suivante :

- Utilisation des besoins de transport en puissance de chaque service de transport pour la répartition de la composante puissance entre les services.
- Utilisation de la part des besoins en énergie annuels de chaque service de transport pour la répartition de la composante énergie entre les services.

Le tableau 1 suivant présente les résultats de la répartition par service du coût du service pour l'année 2015. Ces résultats sont présentés à la pièce HQT-11, Document 2, tableaux 8 et 9.

Par ailleurs, dans la décision D-2010-032, la Régie demande d'effectuer une mise à jour du tableau montrant l'effet de l'imputation des revenus de point à point de court terme sur les coûts alloués à chaque service et les écarts qui en résultent avec les revenus de chaque service. Ce tableau est présenté à la pièce HQT-11, Document 2, tableau 10.

Dans la décision D-2012-059, la Régie demande de présenter les données relatives au calcul du facteur d'utilisation servant à la répartition des coûts. Ces informations sont présentées à la pièce HQT-11, Document 2, tableaux 7 et 8.

Tableau 1
Répartition du coût du service par service (M$)

	1	2	3	4
	Fonctions	**Charge locale**	**Point à point**	**Total**
1	**Raccordements des centrales**	**322,6**	**90,9**	**413,5**
2	Postes élévateurs	232,7	53,6	286,3
3	Raccordements de type Toulnustouc		17,9	17,9
4	Autres	232,7	35,7	268,4
5	Lignes de raccordements	89,8	37,3	127,2
6	Raccordements de type Toulnustouc		23,6	23,6
7	Autres	89,8	13,8	103,6
8	**Réseau**	**1 772,4**	**241,4**	**2 013,8**
9	Très haute tension – Mtl-Qc et boucle autour Mtl	303,3	37,5	340,9
10	Très haute tension – autres	663,0	101,7	764,7
11	450 kV	82,3	12,6	94,9
12	Haute tension	723,8	89,6	813,3
13	**Raccordements des clients**	**579,2**		**579,2**
14	Postes abaisseurs	494,4		494,4
15	Raccordements des clients haute tension	84,8		84,8
16	**Interconnexions**	**177,6**	**27,2**	**204,8**
17	Churchill Falls	16,2	2,5	18,6
18	Ontario	58,0	8,9	66,9
19	Autres	103,5	15,9	119,3
20	**Total**	**2 851,7**	**359,6**	**3 211,3**